



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

La crèche du Centre-ville déménage et s'agrandit

Une grande crèche dans la zone piétonne de Neuchâtel

La crèche communale du Centre-ville, à la rue de la Place d'Armes 7, aura bientôt des locaux dignes de sa mission. Dès 2017, elle prendra ses quartiers dans le complexe flambant neuf « Aux Armourins », au cœur de la zone piétonne. Trois étages spacieux et lumineux pourront accueillir 60 enfants d'âge préscolaire. De plus, la crèche du centre-ville réservera quelques places en halte-garderie pour les parents qui souhaitent déposer leurs enfants une heure ou deux, le temps de faire leurs courses.

D'une pierre deux coups, le Conseil communal consolide sa politique en faveur des familles tout en renforçant l'attractivité du centre-ville. Dans un rapport présenté au Conseil général, l'autorité communale explique que ce déménagement est nécessaire. Exigus et situés devant une route bruyante, et de plus devenus vétustes, ces locaux sont mal adaptés à l'accueil de petits enfants. Dès la communalisation de cette crèche en 2005, la Ville s'était promis de trouver un meilleur espace, mais au centre-ville impérativement.

Calme et accessible

L'aubaine a fini par se présenter. La nouvelle crèche se situera dans le complexe « Aux Armourins », c'est-à-dire le bâtiment reconstruit à la place de l'ancien « Globus ». Trois étages - un par groupe d'âges - accueilleront 60 enfants, soit quinze de plus que dans les locaux actuels. Une terrasse de 40 mètres carrés sera réservée aux tout-petits de quatre à 18 mois. Pour les sorties, pas besoin de traverser une route dangereuse, l'accès offre une grande sécurité en pleine zone piétonne. Les pièces sont lumineuses et calmes, ce qui permet aussi de faire la sieste avec des fenêtres entrouvertes, sans crainte de pollution. La crèche aura également l'avantage d'être très accessible à la mobilité douce et en transports

publics, dans la mesure où toutes les lignes de bus passent à proximité. Les parents arrivant en voiture devront garer leur véhicule sur les places de parc situées autour de la zone piétonne.

Halte-garderie

La Ville profitera de l'installation de cette grande crèche pour proposer à la population quelques places en halte-garderie. Celle-ci constituera un vrai plus dans le cadre de la redynamisation du centre-ville. Elle permettra aux parents de déposer leurs enfants une heure ou deux, le temps de faire leurs courses ou d'un rendez-vous chez le médecin.

Afin d'assurer une stabilité de l'offre d'accueil, la Ville a négocié un bail de 20 ans avec le propriétaire du complexe. Le montant des travaux nécessaires à l'installation d'une crèche sera partagé entre le propriétaire et la Ville. 70% du montant à la charge de cette dernière sera financé par le fonds d'agglomération et de valorisation urbaine, un fonds créé en 2012 pour permettre la réalisation de projets qui bénéficient à la population et qui renforcent l'attractivité du centre-ville.

En 2015, dans son rapport au Conseil général sur l'accueil extrafamilial des enfants (15-021), la Ville de Neuchâtel a manifesté son intention d'atteindre le taux de couverture de 30% dans l'accueil préscolaire dans un avenir proche (*taux inscrit dans la Loi sur l'accueil des enfants*). La crèche du Centre-ville, avec ses 15 places supplémentaires, sera une première démonstration de cette volonté de la Ville d'étoffer son offre d'accueil. Sur le long terme, celle-ci est d'ailleurs en sensible augmentation, puisque de 2011 à 2015, on est passé de 1000 à 1500 enfants accueillis en préscolaire et en parascolaire (*voir infographie*).

Direction de l'Education

Neuchâtel, le 20 avril 2016

Pour tous renseignements complémentaires:

Christine Gaillard, conseillère communale, directrice de l'Education tél. 032 717 74 01
christine.gaillard@ne.ch

Ann-Charlotte Nilsson, cheffe du service de l'Accueil de l'enfance, tél. 032 717 74 62
AnnCharlotte.Nilsson@ne.ch